

CENT-QUARANTE-DEUXIEME SEANCE DU
COMITE DES GOUVERNEURS DES BANQUES CENTRALES
DES ETATS MEMBRES DE LA
COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE

Bâle, le mardi 12 février 1980 à 10 heures

Ordre du jour

- I. Approbation des procès-verbaux de la 140e et de la 141e séance.
- II. Evolution des marchés des changes des pays participant à la concertation au cours du mois de janvier 1980 et des premiers jours de février 1980:
 - Présentation du rapport destiné aux Ministres des Finances des pays de la CEE et adoption de ce rapport par le Comité;
 - Examen du fonctionnement de la concertation intracommunautaire.
- III. Problèmes relatifs à l'établissement du Fonds monétaire européen: poursuite de l'échange de vues sur la base du rapport préliminaire élaboré par le Comité des Suppléants¹⁾.
- IV. Note de la Commission des Communautés européennes sur la coordination des politiques économiques (Note II/600/1/79 en date du 7 novembre 1979): poursuite de l'examen sur la base d'un rapport oral du Président du Comité des Suppléants.
- V. Analyse de la série mensuelle de statistiques.
- VI. Autres questions relevant de la compétence du Comité:
 - Répartition des frais du secrétariat du Comité de l'année 1979.²⁾
- VII. Date et lieu de la prochaine séance.

1) Ce rapport est en cours d'élaboration et devrait être transmis aux Gouverneurs avant le week-end précédant les réunions de Bâle.

2) Une courte note sera remise avant la séance.